

CHALEUR ET SANTÉ

Février 2026

Du 1^{er} juin au 15 septembre, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et ses impacts sur la santé. Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation à la chaleur.

Retour sur l'été 2025.

Qu'appelle-t-on canicule ?

Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales dépassent les seuils d'alerte.

Dans l'Hexagone

3^e

été le plus chaud depuis 1900, au niveau hexagonal.



Plus de 20 % du territoire hexagonal a connu des températures supérieures ou égales à 40°C.

En Corse

La région a connu deux épisodes de canicule durant l'été 2025. L'impact de la chaleur sur la santé s'est traduit par 37 décès attribuables à la chaleur sur l'ensemble de l'été. Par ailleurs, 310 passages aux urgences (dont 155 suivis d'une hospitalisation) et 10 actes SOS Médecins pour iCanicule ont été observés.

EN CORSE

DEUX CANICULES AU COURS DES DEUX PRINCIPALES CANICULES NATIONALES

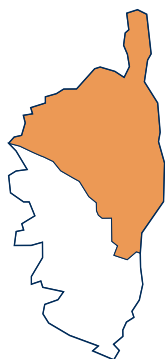


A 3 au 5 juillet

1 département concerné sur 2

Durée

MIN 3 jours
MAX 3 jours
MOYENNE 3 jours

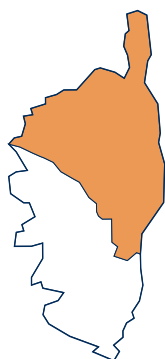


D 11 au 17 août

1 département concerné sur 2

Durée

MIN 7 jours
MAX 7 jours
MOYENNE 7 jours

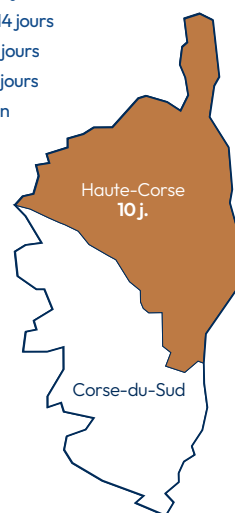


Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département en prenant en compte les observations de la température et de la mortalité sur une période historique de 30 ans.

Nombre de jours de canicule

20 jours ou plus
15 à 19 jours
10 à 14 jours
6 à 9 jours
3 à 5 jours
Aucun



RECOURS AUX SOINS D'URGENCE : QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment l'indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) qui reflète spécifiquement certains effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion. Seul, il ne permet pas de retranscrire l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la morbidité (atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales, psychiatriques...).

Durant la période de surveillance (1^{er} juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	10	40%	60%	
Passages aux urgences pour iCanicule	310	14%	40%	46%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	155	12%	22%	66%

La somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100 % du fait des arrondis.

Durant les canicules*

Total	Canicules / Période de surveillance
0**	0%
42	14%
18	12%

*Pendant les jours de canicule sur les départements concernés

** Absence d'association SOS Médecins sur le département concerné par les épisodes de canicule (Haute-Corse).

MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes.

Durant la période de surveillance (1^{er} juin – 15 septembre)

37 décès
sont attribuables à la chaleur

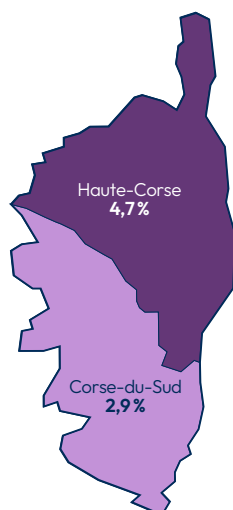


soit **4 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent
moins des deux tiers des décès

Part de la mortalité attribuable à la chaleur

- Plus de 5 %
- 4 % à 5 %
- 3 % à 4 %
- 2 % à 3 %
- Moins de 2 %



Durant les canicules

14 décès
sont attribuables à la chaleur



soit **19 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent
la moitié de ces décès

Part de la mortalité attribuable à la chaleur

- Plus de 15 %
- 10 % à 15 %
- 5 % à 10 %
- Moins de 5 %
- Pas de canicule

